

**Liste des membres présents, absents ou excusés :**

Etaient présents :

- ✓ Présidente de séance : Mme Rouxel, directrice de l'école de Le Tourneur.
- ✓ Enseignantes présentes : Mmes Rallu, Pont
- ✓ Elus : M. Duchemin
- ✓ Parents élus : M. Lecamus, Mme Rousseau, Mme Falguières, Mme Gruchet, Mme Scrase, Mme Courtinier, M. Clavagnier.
- ✓ Secrétaire de séance : Mme Pont, enseignante.

Etaient excusés :

- ✓ Enseignantes : Mmes Roussin, Lévy, Gosset, Ravenel
- ✓ Elus : M. Deliquaire
- ✓ Parents élus :
- ✓ Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Hardy

Introduction :

- ✓ La séance, qui s'est tenue à l'école de Le Tourneur, a débuté à 17h et s'est achevée à 18h.

**Ordre du jour**

**1) Fonctionnement du conseil d'école :**

- ✓ Approbation du procès-verbal du premier conseil d'école :  
Le procès-verbal du deuxième conseil d'école est adopté à l'unanimité.

**2) Restauration scolaire et hygiène :**

- ✓ Le protocole sanitaire et les repas : L'accès à la cantine a été organisé pour éviter les attentes et les croisements de groupes dans les couloirs. Les mesures de distanciation d'1m entre les tables (soit environ 4M2 par enfant) s'appliquent. Les repas sont distribués dans la salle de motricité pour les GS, CP et CE1 et dans la salle de restauration pour les CE2, CM1 et CM2. Conformément à l'arrêté municipal du 18 mai 2020 la capacité d'accueil maximale est atteinte, ce qui signifie que les élèves nouvellement accueillis rentrent manger chez eux le midi.

- ✓ Nettoyage et désinfection : Conformément au protocole, une désinfection a été effectuée avant l'ouverture de l'école.

Le nettoyage des classes quotidien consiste en une désinfection des tables, chaises et sol avec un virucide qui est ensuite rincé.

Il en est de même plusieurs fois par jour pour les sanitaires, les poignées de porte et les tables de la salle de motricité entre les temps de garderie et la cantine puis de nouveau après la cantine et le soir après la garderie.

Tout le matériel pédagogique est désinfecté en fonction de son utilisation et rincé.

Les enseignants et le personnel communal portent un masque.

**3) Vie scolaire :**

**a. Effectifs**

Les PS et MS n'ont pas pu être accueillis pour des raisons de capacité d'accueil et de respect du protocole sanitaire.

GS : 5

GS-CP : 10

CP-CE1 : 12

Total : 66 élèves répartis dans 6 classes sur un total de 151 élèves (PS et MS compris)

CE1 - CE2 : 13

CE2-CM1 : 13

CM1 - CM2 : 13

Mme Roussin accueille les GS de Mme Lévy, les autres élèves sont dans leur classe respective ou un niveau identique au leur avec une autre enseignante tant que cela était possible.

La capacité maximum d'accueil dans les classes préfabriquées de CE2/CM1 et CM1/CM2 est atteinte.

## **b. Organisation du temps scolaire:**

Nous avons repris sur un rythme scolaire de 4 jours pour des raisons d'organisation et de respect du protocole. Mme Rouxel a demandé si ce rythme serait conservé à la rentrée. M. Duchemin répond que des réunions vont avoir lieu pour en débattre.

Les horaires ont également été modifiés 9h-12h et 13h-16h. La pause méridienne a été réduite pour respecter les 6h d'enseignement par jour, les horaires de bus ne pouvant pas être modifiés.

## **c. Enseignement à distance :**

Bien que cela ne nous ait pas été imposé, nous avons préféré continuer à assurer le distanciel avec nos élèves. Nous fournissons régulièrement du travail sur le blog ou sur les adresses personnelles des élèves.

Ce suivi se passe bien dans l'ensemble.

## **4) Activités post et périscolaires :**

### **a- Le protocole sanitaire à la garderie:**

Le protocole appliqué est le même que celui de la classe (4M<sup>2</sup> par enfant sauf si l'on se trouve près d'un mur, une fenêtre ou une armoire). Un lavage de mains est effectué à l'arrivée et au départ des enfants. Les règles d'accès sont bien respectées.

### **b- Bus**

Le port du masque est conseillé mais pas obligatoire. RAS.

## **5) Sécurité et équipements :**

### **Accueil et sortie des élèves :**

Un sens de circulation ainsi que des marquages au sol ont été mis en place pour respecter la distanciation physique. Ceci fonctionne très bien, ensuite les enfants sont accueillis au portail par l'équipe enseignante et rejoignent leur classe en passant par les sanitaires pour le lavage des mains (ou dans la classe).

Certains enfants présentent des problèmes d'assèchement de la peau, un rappel sur le rinçage et le séchage des mains a donc été effectué auprès des enfants. Mme Rouxel précise qu'il est possible de fournir à son enfant un savon particulier (type « surgras » ou autre) dans une boîte à son nom.

C'est un peu compliqué pour les élèves du préfabriqué car il n'y a qu'un seul lave-mains, le lavage de mains se fait donc en priorité dans les sanitaires extérieures de la cour.

## **6) Questions**

Un parent élu s'interroge sur les conditions de la rentrée pour septembre 2020, nous n'avons pas d'informations concernant la reprise à ce jour.

Un parent élu s'interroge sur la reprise des PS / MS, nous ne savons pas encore lorsque leur retour à l'école est prévu, s'il est prévu avant la fin de l'année scolaire.